



TERMES DE REFERENCE

REUNION DES MINISTRES EN CHARGE DE L'ENERGIE DE LA CEEAC POUR LA VALIDATION (i) DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR LA PROMOTION DES ENERGIES RENOUVELABLES EN AFRIQUE CENTRALE, (ii) DES CONCLUSIONS DE L'ETUDE RELATIVE A LA MISE EN PLACE D'UNE STRUCTURE DEDIEE AUX ENERGIES RENOUVELABLES ET EFFICACITE ENERGETIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE BRAZZAVILLE (CONGO), DU 26 AU 28 AVRIL 2021

1. CONTEXTE

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) est un vaste ensemble constitué de onze (11) Etats membres que sont : l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la RD Congo, le Rwanda, Sao Tomé et Principe et le Tchad.

Cette aire géographique , d'une superficie de 6 600 600 Km² avec une population d'environ 170,5 millions d'habitants (en 2015), est caractérisée par un écosystème primordial pour la planète et constitue son deuxième poumon. En effet, le bassin du Congo occupe la seconde place mondiale en matière de ressources forestières et hydrauliques et renferme d'abondantes ressources d'énergie primaire ; mais ce potentiel reste faiblement exploité en raison de l'absence de stratégies politiques et programmes appropriés au niveau des pays membres et de la Région.

En ce qui concerne les Energies renouvelables, la zone CEEAC regorge d'un immense potentiel énergétique avec :

- environ 149 000 MW en hydroélectricité, soit 58% du potentiel du continent africain ;
- le 2^e massif forestier au monde (avec 302 millions d'ha), représentant un énorme potentiel en biomasse;
- un gisement solaire dont le flux varie entre 5 et 7,5 KWh/m²/jour ;
- une vitesse moyenne du vent de 6 m/s.

En dépit de ce potentiel, la Région demeure la moins électrifiée en Afrique, avec :

- Une Puissance installée globale de 7 779 MW en 2014 (dont 5 183 MW en hydroélectricité : à peine environ 3,5% du potentiel est exploité) ;
- Un taux d'électrification de 25% (en 2016) ;
- Une consommation moyenne par habitant de 167 kWh par habitant ;
- Un déficit chronique de production d'électricité engendrant un délestage endémique dans la plupart des Etats.

La biomasse (essentiellement le bois de feu et le charbon) occupe une place prépondérante dans la consommation énergétique par la population (80% des ménages utilisent cette source d'énergie).



En mettant en place la CEEAC, les Chefs d'Etats et de Gouvernement ont ratifié le protocole relatif à la coopération en matière d'Energie qui « établit un cadre légal en vue de la promotion d'une coopération à long terme dans le secteur de l'Energie sur la base des complémentarités et des avantages mutuels, dans l'objectif d'accroître les investissements dans le secteur de l'Energie et d'intensifier le commerce énergétique dans la région Afrique Centrale ».

Le protocole vise entre autres à (i) mettre en valeur les ressources énergétiques de la Communauté et (ii) promouvoir les énergies renouvelables dans le cadre de la Politique de diversification des sources d'énergie

Par ailleurs, les Chefs d'Etats et de Gouvernement ont adopté le « Livre Blanc Energie de la CEEAC et la CEMAC » à N'Djamena le 25 Mai 2015, dont la vision est d'assurer à l'horizon 2030, l'accès universel aux services énergétiques modernes pour les populations, en vue de l'émergence de notre région. Cette vision est soutenue par trois principes directeurs : la bonne gouvernance, régionale, nationale et locale ; la sécurité énergétique et le développement des énergies renouvelables, notamment la valorisation du potentiel hydroélectrique ; l'équité, le développement inclusif, et la réduction de la pauvreté.

Dans ce contexte, sur requêtes de la CEEAC, l'Agence Internationale pour les Energies Renouvelables (IRENA), a apporté son appui pour l'élaboration d'une Feuille de Route devant définir les actions à mener pour promouvoir les Energies Renouvelables en Afrique Centrale d'une part, et l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) a apporté son appui pour la réalisation de l'Etude relative à la mise en place d'une structure dédiée aux Energies Renouvelables et Efficacité Energétique de l'Afrique Centrale (CEREEAC), d'autre part.

La présente Réunion est organisée pour soumettre (i) le projet de la Feuille de route pour la promotion des Energies Renouvelables en Afrique Centrale, et (ii) le projet d'Etude pour la mise en place d'une Structure en charge des Energies Renouvelables et Efficacité Energétique de l'Afrique Centrale, à la validation des Ministres de la CEEAC en charge de l'Energie, afin de recueillir leurs directives sur les orientations stratégiques retenues pour leur soumission à l'approbation des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté.

2. OBJECTIFS ET RESULTATS

2.1 Objectif global

L'objectif principal de cette réunion est d'obtenir un consensus des Ministres en charge de l'Energie des Etats membres de la CEEAC autour des projets (i) de la Feuille de route pour la promotion des Energies Renouvelables en Afrique Centrale élaboré avec l'appui de l'IRENA et examiné à Kigali, du 28 au 29 novembre 2018, par les Experts des Etats membres de la CEEAC, (ii) de l'Etude pour la mise en place du centre dédié aux Energies Renouvelables et Efficacité Energétique de l'Afrique Centrale.

2.2 Objectifs spécifiques



Les objectifs spécifiques sont :

De manière spécifique, il s'agira pour les Ministres de :

- Examiner et valider le rapport sanctionnant les travaux des Experts des Etats membres, préparatoires aux travaux des Ministres ;
- Examiner et valider (i) le projet de Feuille de route pour la promotion des Energies Renouvelables en Afrique Centrale, (ii) le projet de l'Etude pour la mise en place du Centre dédié aux Energies Renouvelables et Efficacité Energétique de l' Afrique Centrale ;
- Examiner et valider les fiches des projets de la Feuille de route pour la promotion des Energies Renouvelables en Afrique Centrale ;
- Se prononcer sur le choix de l'Etat hôte du Centre pour les Energies Renouvelables et Efficacité Energétique

2.3 Résultats

Les résultats attendus à la fin de la réunion des Ministres sont les suivants :

- Le document « projet de Feuille de route pour la promotion des Energies Renouvelables en Afrique Centrale » est examiné et validé par les Ministres en charge des Energies Renouvelables des Etats membres de la CEEAC.
- les fiches des projets de la Feuille de route pour la promotion des Energies Renouvelables en Afrique Centrale sont examinées et validées par les Ministres en charge de l'Energie des Etats membres de la CEEAC.
- Le document « Phase préparatoire du Centre pour les Energies Renouvelables et Efficacité Energétique de l'Afrique Centrale » et ses annexes sont examinés et validés par les Ministres en charge de l'Energie des Etats de l'Afrique Centrale ;
- Les pays susceptibles d'abriter le siège du Centre pour les Energies Renouvelables et Efficacité Energétique sont connus ;
- Le Communiqué final de la réunion des Ministres en charge de l'énergie validant le projet de la Feuille de route pour la promotion des Energies Renouvelables en Afrique Centrale et les conclusions de l'étude pour la mise en place du centre dédié aux Energies Renouvelables et Efficacité Energétique de l'Afrique Centrale.

3. METHODOLOGIES.

La Rencontre régionale de validation des Etudes se déroulera en deux segments et en mode hybride (présentiel et virtuel) .

3.1 Le premier segment rassemblera les plus hauts responsables techniques en charge des questions des Energies Renouvelables au niveau des 11 Etats membres (Ministères en charge de l'Energie), les experts de la Commission de la CEEAC, les représentants des Partenaires techniques et financiers, soit une cinquantaine de personnes.

Les travaux des Experts porteront sur (i) la formation / sensibilisation sur les Energies renouvelables, (ii) la relecture du projet de la feuille de route pour la promotion des Energies Renouvelables en Afrique Centrale à la lumière des conclusions et recommandations des travaux de Kigali (Rwanda), (iii) la formulation des recommandations aux Ministres, en vue de l'adoption du Projet de la feuille de route et (iv) l'examen des fiches des projets de la



Feuille de route pour la promotion des Energies Renouvelables en Afrique Centrale,
(v) l'examen de l'Etude relative à la mise en place du Centre dédié aux Energies Renouvelables et Efficacité Energétique de l'Afrique Centrale, à soumettre à l'approbation des Ministres.

Les travaux se dérouleront en sessions plénières permettant aux participants d'apporter le maximum de contributions sur le projet de la feuille de route, des fiches de projet, de l'Etude du CEREEAC.

3.2 Le second segment de la Réunion regroupera les Ministres en Charge de l'Energie, la Commission de la CEEAC, les Représentants des Partenaires Techniques et financiers (UE, BAD, IRENA, ONUDI, PNUD, UNESCO) et les décideurs au plus haut niveau des Partenaires techniques et financiers du secteur de l'Energie.

Le nombre total des participants est évalué à 60 personnes.

Les Ministres examineront et valideront (i) le projet de Feuille de route pour la promotion des Energies Renouvelables en Afrique Centrale revu par les Experts et (ii) les conclusions de l'étude de la structure dédiée aux Energies Renouvelables et Efficacité Energétique de l'Afrique Centrale.

A la fin des travaux, un Communiqué final sera lu et approuvé par les Ministres.

Les travaux de la Réunion feront l'objet d'une traduction simultanée en anglais, espagnol, français et portugais.

Les informations d'accès à la salle virtuelle seront communiquées aux Experts désignés ayant acceptés pour participer à la réunion en mode virtuel.

4. LIEU ET DUREE

Les travaux se dérouleront du 26 au 28 avril 2021 à Brazzaville (Congo). L'agencement souhaité est le suivant :

- Segment des Experts et Travaux de secrétariat (finalisation des documents de la rencontre du segment Ministériel, traduction et distribution aux Ministres) : Deux jours
- Segment des Ministres : Un jour

5. CONTACTS

Désiré Armand NDEMAZAGOA-
BACKOTTA, CEEAC
Tél. 00241 74 28 75 49,
Mail « desire.ndemazagoa@ceeac-eccas.org
et ou dndemazagoa@yahoo.fr »

Jean KOUTELE, Commission CEEAC
Tel : 0024166794086
jkoutele@gmail.com



ANNEXES

AGENDA PROVISOIRE

PROGRAMME DE TRAVAIL DU SEGMENT DES EXPERTS

Jour 1 : 26 avril 2021

PROGRAMME DE TRAVAIL DU SEGMENT DES EXPERTS

Jour 1 : 26 avril 2021

Horaire	Activité	Responsable
8h00 – 9h00 : Session 1 : Cérémonie d'ouverture des travaux des experts		
8h00 – 9h00	Arrivée et enregistrement des participants <ul style="list-style-type: none"> • Allocution du Représentant de l'ONUDI • Allocution du Représentant de l'IRENA • Allocution du Commissaire de l'Aménagement du Territoire et des Infrastructures de la CEEAC ; • Discours d'ouverture des travaux par le représentant du Ministre en charge de l'Énergie • Photo de famille 	Protocole CEEAC
10h00 – 10h30	Pause-café	
10h30 – 11h00 Session 2 : Mise en place du Bureau - Objectifs et résultats attendus de l'atelier		
10h30 – 10h40	• Mise en place du bureau des travaux et l'adoption de l'ordre du jour (Président, Vice-président, Rapporteurs 1 et 2)	CEEAC
10h40 – 11h00	• Présentation des objectifs et des résultats attendus de l'atelier et méthodologie de travail	CEEAC
11h00 – 13h00 Session 3 : Feuille de route sur les Energies Renouvelables de l'Afrique centrale		
11h00 – 11h15	Présentation des conclusions et recommandations de l'atelier de Kigali (Président de l'atelier de Kigali).	Président de l'atelier de Kigali
11h15 – 11h30	Présentation de la version améliorée du projet de la feuille de route de la promotion des énergies renouvelables en Afrique centrale, prenant en compte les recommandations de l'atelier de Kigali	IRENA
11h30 – 12h30		CEEAC



IRENA
International Renewable Energy Agency



Echanges, examen et validation de la feuille de route.

IRENA /CEEAC

12h30 – 13h00

Présentation des fiches des projets de la feuille de route

Échanges et validation des de la feuille de route

13h00 – 14h30

Pause déjeuner

14h30 – 17h00: Session 4 : Examen des conclusions de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'une structure dédiée aux énergies renouvelables et efficacité énergétique en Afrique centrale

14h30 – 15h00

Présentation du réseau GN-SEC (ONUDI)

ONUDI

15h00 – 15h30

Présentation des Termes de référence de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'une structure dédiée aux Energies renouvelables et efficacités énergétiques de l'Afrique centrale

CEEAC

15h30 – 16h00

Présentation du Rapport de Base du CEREEAC et Evaluation des Besoins

ONUDI

16h00 – 16h15

Pause-café

16h15 – 17h00

Échanges et suspension des travaux

IRENA
International Renewable Energy Agency

PROGRAMME DE TRAVAIL DU SEGMENT DES EXPERTS

Jour 2 : 27 avril 2021

08h00 – 14 h00 Session 4 : Examen des conclusions de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'une structure dédiée aux énergies renouvelables et efficacité énergétique de l'Afrique centrale (Suite et fin)

8h00 – 9h00	Présentation du projet pour le Centre pour les Energies Renouvelables et l'Efficacité Energétique pour Afrique Centrale (CEREEAC)	ONUDI
9h00 – 9h30	Pause-café	
9h30 – 11h30	Échanges, examen et validation	ONUDI / CEEAC
11h30 – 11h45	Présentation du projet de matrice de sélection et de formulaire de candidature pour le pays d'accueil	CEEAC
11h45 – 12h30	Échanges, examen et validation	
12h 30 – 13h00	Examen de la feuille de route pour l'opérationnalisation de la structure dédiée aux EE/ER	ONUDI/CEEAC
13h00 – 13h30	Adoption des projets d'ordre du jour et du programme de travail des Ministres et motion de remerciement	CEEAC
13h30 – 14h30	Pause déjeuner	
Session 5 : Travaux du secrétariat		
14h00 – 15h00	Secrétariat	Congo et CEEAC /ONUDI/IRENA
15h00 – 16h00	Adoption du rapport des travaux des experts-Secrétariat de l'Atelier	CEEAC / ONUDI / IRENA / Congo
16h00 – 17h00	Production, traduction et distribution des documents aux Ministres	CEEAC / ONUDI / IRENA / Congo





PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA REUNION MINISTERIELLE
Jour 3 : 28 avril 2021

Horaires	Activités	Responsables
8h00 – 9h30 : Session 1 : Cérémonie d'ouverture des travaux des experts		
8h00	Arrivée des délégations	
8h30	Arrivée des représentants des partenaires techniques et financiers	
8h40	Arrivée du Président de la Commission CEEAC	Protocole CEEAC
8h50	Arrivée des Ministres	
9h00	Cérémonie d'ouverture <ol style="list-style-type: none">1. Mot de bienvenue du Président de la Délégation de la ville de Brazzaville2. Allocution du Directeur General de l'IRENA3. Allocution du Directeur de l'ONUDI4. Allocution du Président de la Commission CEEAC5. Allocution du Ministre en charge de l'Energie6. Discours d'ouverture par le Représentant du Gouvernement du Congo	
10h00 – 10h30	Cocktail	
10h30 – 13h00 Session 2 : Session ministérielle		
10h30 – 13h00	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place du Bureau de la réunion• Adoption de l'ordre de jour• Examen des questions à l'ordre du jour<ul style="list-style-type: none">◦ Lecture des Travaux des Experts par le Président de la Réunion des Experts◦ Communication des partenaires (ONUDI, IRENA) sur les ER /EE◦ Présentation et adoption du projet de la feuille de route pour la promotion des énergies renouvelables en Afrique centrale	CEEAC



IRENA
International Renewable Energy Agency



UNITED NATIONS
INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION



- Présentation et adoption des conclusions de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'une structure dédiée aux énergies renouvelables et efficacité énergétiques
- Présentation et adoption de la feuille de route pour la mise en place et l'opérationnalisation de la structure dédiée aux Energies renouvelables

13h00 – 14h30 Pause déjeuner

14h30 – 16h00

- Examen et adoption du Communiqué final
- Motion de Remerciement
- Clôture de la Réunion